



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 12 octobre 2020

Sessione di u 12 di ottobre di u 2020

Lieu : Bastia

Décision N° 2020-08

Objet : Désignation d'un représentant de la Chambre des Territoires au sein du COPIL Economie Sociale et Solidaire
Oggetu : Disignazione di u riprisintantu di a Camera di i Territorii in u COPIL Ecunumia Suciale è Sulidaria

L'an deux mille vingt, le douze octobre, la Chambre des Territoires convoquée le 2 octobre 2020 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ANGELINI Jean-Christophe, ARRIGHI Fabien, BERTOLOZZI Paul-Antoine, BIANCUCCI Jean, CARLOTTI Pascal, CECCALDI Attilius, DOMINICI Jean-Baptiste, GIUSEPPI Jean, LUCIANI Saveriu, LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCELLESI Pierre, MARIOTTI Marie-Thérèse, MARTINETTI Achille, MORGANTI Jean-Toussaint, PONZEVERA Juliette, POZZO DI BORGO Louis, SARGENTINI François, SAVELLI Pierre, TALAMONI Jean-Guy, TOMASI Petr'Antone, VANNI Hyacinthe

Etaient absentes et ayant donné pouvoir :

Mme Lauda GUIDICELLI à M. Gilles SIMEONI
Mme Rosa PROSPERI à M. Petr'Antone TOMASI

Etait absente et excusée :

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette

Etaient absents : Mmes et MM.

BORROMEI Vanina, CECCOLI François Xavier, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, MARCANGELI Laurent, MARCHETTI François-Marie, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, POLI Antoine

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017

VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2020-9, relatif à la désignation d'un représentant de la Chambre des Territoires au sein du COPIL Economie Sociale et Solidaire, et ses annexes.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

A l'unanimité des membres présents

DECIDE D'organiser une réunion spécifique de présentation des quatre groupes de travail Economie Sociale et Solidaire qui ont déjà été mis en place afin que les membres, en amont de la présentation en COPIL, puissent prendre connaissance du rapport de synthèse produit par ces groupes de travail.

FIXE La date de cette réunion le lundi 16 novembre de 11 heures à midi et précise que cette réunion devra se faire en visioconférence via Teams.

RENVOIE La désignation du représentant de l'institution au sein du COPIL à cette réunion du 16 novembre.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni